

Sûreté ferroviaire

L'UNSA agit et vous informe !

Après la création des Directions territoriales puis des Directions de Zones Sûreté, la Direction de la Sûreté présente sa nouvelle réorganisation aux Instances Représentatives du Personnel.



Ce qu'il faut retenir :



Sûreté Ferroviaire

- ✓ Nouveau redimensionnement à hauteur des zones de défense qui agrandit encore les périmètres géographiques, avec des territoires de plusieurs centaines de kilomètres ;
- ✓ Des Dirigeants de proximité (DPX) qui passent leur journée de travail en parcours d'approche, réduisant le temps consacré au terrain ;
- ✓ Changement de rattachement d'agences et de sites qui éloigne plus encore les DZS des sites opérationnels ;
- ✓ Suppressions du poste de Responsable Régional Sûreté (RRS) et de certains Chefs d'Agence Locale (CAL) ;
- ✓ Explosion de la charge de travail des CAL, par addition de la charge de travail des RRS ;
- ✓ Risque de voir la SUGE aux ordres des forces régaliennes et de perdre ainsi de son autonomie opérationnelle ;
- ✓ Perte de lien avec les partenaires internes.

Le projet a été présenté en Instance de Coordination CHSCT.

À cette occasion les membres UNSA ont voté une demande d'expertise !!!



L'UNSA défend les intérêts des salariés impactés par cette réorganisation.

L'expertise syndicale !



Paris, novembre 2016



...à L'UNSA
on s'occupe
de moi...



**Organisation Syndicale progressiste
SNCF & Branche ferroviaire**